



- Plus de 550 agents
- Une politique volontariste et ambitieuse
- Au cœur de la Drôme et au pied du Vercors, Romans bénéficie d'un patrimoine exceptionnel
ville-romans.fr/découvrir/territoire-dynamique

**DIRECTION
PRÉVENTION
SÉCURITÉ
PUBLIQUE**

70 agents :

Police Municipale
Centre de supervision urbaine
Stationnement/Brigade verte
Hygiène et santé

Nous vous invitons à adresser votre candidature (lettre de motivation & CV) par **courriel** : recrutement@ville-romans26.fr ou par **courrier** : Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines – Place Jules Nadi – CS 41012 – 26102 Romans-sur-Isère Cedex.

Poste à temps complet ouvert aux agents titulaires de catégorie C.
Recrutement statutaire, par voie de mutation ou de détachement.

- Horaires de service décalés : 1 week-end sur 3 et jours fériés / 37 H hebdomadaires
- Mobilisation en cas de gestion de crise ou de calamité
- Treizième mois, indemnité spéciale à 30 % de part fixe et 35 % de part variable, NBI 15 points, JRTT,
- Titres restaurant, participation mutuelle santé et prévoyance labellisées, forfait mobilité durable, CNAS,
- Primes de performance énergétique et de satisfaction des usagers.

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter Erwan CAZIN, responsable du service opérationnel, au 04.75.45.89.26

POLICIER MUNICIPAL (H/F)

Brigade cynophile

Pour contribuer à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques sur la Ville de Romans-sur-Isère (prévention de la délinquance, lutte contre les incivilités, conflits de voisinage...).

CE QUE NOUS POUVONS ACCOMPLIR ENSEMBLE :

- | Vous mettez en œuvre des actions quotidiennes **de lutte contre la délinquance** générale et délinquance de voie publique,
- | Vous **assurez la sécurité des bâtiments communaux**, mais aussi des **manifestations sur les voies publiques**,
- | Vous mettez en œuvre les directives afin de **lutter contre l'occupation illégale du domaine public, les infractions à la Loi pénale et les attroupements** notamment sur les quartiers sensibles de la Ville,
- | Vous **exercez les prérogatives de contrôle et de constatation des infractions** dévolues aux policiers municipaux.

VOUS ETES ATTIRE(E) PAR LE SERVICE PUBLIC ET VOUS SOUHAITEZ VOUS Y INVESTIR :

- | Vous êtes **titulaire des agréments et de la formation préalable de policier municipal** ou vous servez dans une unité de Police (Police Nationale ou Gendarmerie), une Force Armée,
- | Vous êtes **titulaire du permis B** et en capacité de prendre en charge l'intégralité des missions incombant à la Police Municipale,
- | Vous **maîtrisez l'outil informatique et les connaissances juridiques** dans le domaine de la sécurité routière, la police administrative et judiciaire.
- | Vous justifiez de l'**absence de contre-indications** au port d'armes, au port de charge et à la pratique régulière de sport, notamment de combat,
- | Armement de catégorie B et D.